

France-Quimper: Transport services (excl. Waste transport)

OJ S 250/2014 30/12/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil général du Finistère

National registration number: 22290001100016

Postal address: 32 boulevard Dupleix – CS 29029

Town: Quimper Cedex

Postal code: 29196

Country: France

Contact person: Stéphane Marsille ou Florent Parisot

For the attention of: Monsieur le président

E-mail: dd.transports@cg29.fr

Telephone: +33 298762458

Fax: +33 298762071

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.cg29.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Conseil général du Finistère - direction des déplacements - service ressources

National registration number: 22290001100016

Postal address: 8 rue de Kerhuel - CS 29029

Town: Quimper Cedex

Postal code: 29196

Country: France

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1.

Title attributed to the contract by the contracting authority

Délégation de service public pour la desserte maritime en passagers et marchandises des îles de Molène, Ouessant et Sein.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 19: Water transport services

Main site or place of performance: Finistère 29.

NUTS code FR522 Finistère

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Exploitation du service public de la desserte maritime des îles de Molène, Ouessant et Sein.

Le présent avis d'appel à candidature n'est pas soumis aux dispositions des directives n°2004/18 et 2004/17 du 31 mars 2004. Il s'agit d'une Délégation de Service Public conclue en application des articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

II.1.6. CPV code(s)

60000000 Transport services (excl. Waste transport), 63726600 Ship-operating services, 60600000 Water transport services, 60640000 Shipping operations, 50240000 Repair, maintenance and associated services related to marine and other equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

Le Département met à disposition du délégataire 6 navires et locaux (gares maritimes, entrepôts, etc.) nécessaires à l'exploitation. Le délégataire prend à sa charge la maintenance, l'entretien et le renouvellement courants tels que définis par le cahier des charges et pourra être amené à fournir certains biens (mobilier, matériel, etc.). Au cours de l'année 2013, 328 869 passagers ont été transportés sur les liaisons maritimes nord (Molène et Ouessant: 242 610) et sud (Sein: 86 259). Le fret transporté était de 11 160 tonnes (ligne nord: 9 950 tonnes; ligne sud: 1 210 tonnes). En tout 1 535 rotations ont été réalisées (dont 108 par le navire de charge). Les charges d'exploitation pour l'année 2013 s'élevaient à 8,35 M euros et les recettes commerciales à 4,16 M EUR.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.1.2016. Completion 31.12.2022

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Dans le contrat à conclure, l'exploitation s'effectuera aux risques et périls du délégataire, qui devra se rémunérer directement auprès des usagers (recettes du trafic), suivant des tarifs qui seront fixés dans la convention. Une contribution financière forfaitaire (CFF) pourra par ailleurs être versée par le département, en contrepartie des sujétions tarifaires et de service public imposées au délégataire. Le montant annuel de la CFF sera arrêté pour chaque année du contrat, à partir des engagements financiers du délégataire sur les prévisions de charges et de recettes. Ces éléments financiers seront négociés dans le cadre de la consultation.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement d'entreprises. En cas de groupement, celui-ci devra obligatoirement revêtir la forme d'un groupement solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — lettre de candidature ou DC1*,
— déclaration du candidat ou DC2* (pour chaque candidat individuel ou membre d'un groupement),
— justificatif du pouvoir de la personne habilitée à engager la société,
— copie(s) de(s) jugement(s) en cas de redressement judiciaire,
— attestations, certificats et justificatifs indiquant que le candidat a satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales, parafiscales et sociales, dans les conditions prévues aux articles 8 et 9 du décret n°97-638 du 31 mai 1997 modifié et l'arrêté du 31 janvier 2003 pris pour son application ou formulaire Noti2*,
— attestation sur l'honneur et justificatifs indiquant que le candidat respecte l'obligation définie aux articles L. 5212-1 et suivants du code du travail (copie de la déclaration annuelle, justificatif officiel du versement de la contribution annuelle au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés ou autre justificatif),
— attestation sur l'honneur de non condamnation depuis moins de cinq ans, inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'union européenne,
— une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle.

*Les imprimés DC1, DC2 et Noti2 sont disponibles sur le site de la Direction des Affaires Juridiques des ministères économique et financier: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — chaque candidat (individuel ou membre du groupement) fournira son chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le contrat, au cours des 3 derniers exercices (rubrique spécifique dans le DC2). Pour les entreprises de création récente, ce document peut être remplacé par la production de tout document permettant de justifier la capacité financière du candidat (notamment: chiffre d'affaire partiel, montant des références en cours, déclaration appropriée des banques),

— extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (modèle Kbis) ou équivalent étranger permettant de justifier la forme juridique du candidat, date de création de l'entreprise, montant et composition du capital social, liste des principaux actionnaires (détenant plus de 10 % du capital), numéro RCS et numéro d'identification SIRET, bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices (comptes certifiés).

En outre, en cas de groupement ou demande d'acceptation d'une sous-traitance partielle, devront être clairement précisés l'identité, le rôle et, eu égard aux compétences, la complémentarité de chacun des membres du groupement et/ou des sous-traitants dans le cadre du projet.

Si, pour une raison justifiée, un candidat n'est pas en mesure de fournir les renseignements demandés, il est admis à prouver sa capacité économique et financière par tout moyen approprié.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— descriptif de l'organisation de l'entreprise ou du groupement, et perspectives de développement,

— moyens actuels en matériel et en personnel,

— production de tous certificats ou attestations de capacité professionnelle en lien avec l'objet du contrat,

— les références de l'entreprise dans les domaines d'exploitation de service public similaires et toute pièce permettant d'apprécier ses garanties professionnelles et financières ainsi que son aptitude à assurer la continuité du service et l'égalité des usagers devant le service public.

Si, pour une raison justifiée, un candidat n'est pas en mesure de fournir les renseignements demandés, il est admis à prouver sa capacité par tout moyen approprié.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Le présent avis a pour but de dresser la liste des candidats qui seront admis ultérieurement à remettre une offre. Les candidats seront sélectionnés par la commission de délégation de service public à partir des critères suivants: garanties professionnelles et financières, respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue à l'article L. 5212-1 et suivants du code du travail,- Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Un document de référence pour l'élaboration des offres dénommé Dossier de Consultation, sera remis gratuitement aux candidats admis à présenter une offre. Les critères de choix des offres y seront indiqués.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

DD14STDSPMARITIMEMOS

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

3.2.2015 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

La date de prise d'effet de la convention est prévisionnelle. La durée estimée du contrat est de 7 ans.

Les dossiers de candidature devront être adressés sous pli recommandé avec avis de réception ou remis contre récépissé, sous enveloppe portant la mention "Délégation de service public pour l'exploitation de la desserte maritime des îles de Molène, Ouessant, Sein - Nom du candidat unique ou du groupement (identification du mandataire) - NE PAS OUVRIR", à l'adresse indiquée à l'annexe A.III. Les dossiers transmis par télécopie et voie électronique ne seront pas admis. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des candidatures, une demande écrite au point de contact mentionné.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Rennes

Postal address: Hôtel de Bizien - 3 contour de la Motte - CS 44416

Town: Rennes cedex

Postal code: 35044

Country: France

Telephone: +33 223212828

Fax: +33 299635684

Internet address: <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Rennes

Postal address: Hôtel de Bizien - 3 contour de la Motte - CS 44416

Town: Rennes cedex

Postal code: 35044

Country: France

E-mail: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Telephone: +33 223212828

Fax: +33 299635684

Internet address: <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

23.12.2014